



DIRECTION DES COLLÈGES ET DE L'ÉDUCATION
SERVICE EQUIPEMENTS, PROSPECTIVE
ET TRANSPORTS ADAPTES
Unité Coordination et Équipement

Dossier suivi par : Nathalie SULPICE

Tél. : 02.35.15.60.77

Fax : 02.35.15.60.40

E-mail : nathalie.sulpice@seinemaritime.fr

OBJET : Conditions d'accueil, d'enseignement et de sécurité
Collège les Acacias au Havre

REF : NS/PB

Rouen, le **08 FEV. 2018**

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine-Maritime
Permanence Parlementaire
12 rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Monsieur le Député,

Je fais suite à votre courrier du 6 octobre 2017 relatif à la dégradation des conditions d'accueil, d'enseignement et de sécurité au sein du collège Les ACACIAS au HAVRE.

Cet établissement fait effectivement l'objet d'une attention toute particulière du Département de la Seine-Maritime depuis plusieurs semaines suite à de nombreuses saisines des associations de parents d'élèves notamment.

Dans une démarche de transparence et de recherche de solutions durables, j'ai demandé à Monsieur Nicolas BERTRAND, Vice-Président en charge de l'Éducation et de la Jeunesse, et à Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Vice-Présidente en charge de l'arrondissement du Havre, de conduire ce dossier.

C'est à ce titre qu'une réunion s'est déroulée le 13 novembre 2017 avec les représentants de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE), des professeurs et de la vie scolaire de l'établissement. Les différentes problématiques exposées dans votre correspondance ont été abordées :

- Ainsi, concernant le nombre de postes de surveillants de l'établissement, s'élevant à trois actuellement, il a été rappelé que cette mission ne relève pas des compétences du Département de la Seine-Maritime mais des services de l'Éducation Nationale. Cette situation résulte de la suppression de plusieurs postes en Contrat Unique d'Insertion. Ce sujet doit donc être abordé avec la cheffe d'établissement.
- La surface du réfectoire est effectivement restreinte et nécessite trois services sur la pause méridienne. Je tiens toutefois à vous informer que ce sujet n'avait jamais été évoqué lors des années scolaires précédentes alors que le nombre de rationnaires était plus important. Les services départementaux analyseront néanmoins la possibilité d'agrandir l'espace de restauration dans le cadre d'une opération de travaux. Cette opération ne pourra toutefois pas être mise en œuvre à court terme compte tenu de la planification et des études à mener à ce sujet.

- Dans le cadre de la démarche initiée au titre de la sûreté, dans le contexte de menace terroriste, j'ai décidé de doter ce collège d'une loge. Ce dossier est en cours d'étude. Il apparaît quelques difficultés d'implantation au regard des espaces disponibles sur le site. Des échanges ont eu lieu avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à ce sujet. Des demandes d'autorisations administratives vont être envoyées à la mairie du Havre dans les prochains jours. Cette loge doit pouvoir être installée durant le premier semestre 2018.

Comme vous pouvez le voir, la situation, bien que préoccupante, ne relève pas de l'urgence vis à vis du fonctionnement de cet établissement. Je vous confirme néanmoins y être particulièrement attentif afin de satisfaire les familles et surtout de permettre aux élèves de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président du Département,



Pascal MARTIN